

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



Nous avec vous!





# Nous avec vous!

# RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2023

# SOMMAIRE

Le mot du Président		
Jacques Gygax	p.	5
Le mot du Directeur général a.i.		
Gautier Vallat	p.	7
Des actions et des projets importants		
pour la population jurassienne	p.	8
La médecine interne, l'un des points		
névralgiques de l'activité hospitalière	p.	10
Engagements et nominations		
dans des secteurs-clés	p.	12
L'Hôpital du Jura en chiffres	p.	14
Comptes consolidés 2023	p.	17
Bilan consolidé	p.	19
Compte de profits et pertes consolidé	p.	20
Tableau de flux de trésorerie consolidé	p.	21
Tableau de variation des fonds propres		
consolidés	p.	22
Annexe aux comptes annuels	p.	23
Notes explicatives	p.	27
Rapport de l'organe de révision	p.	39

Pour diminuer son impact sur l'environnement et rester cohérent avec sa politique de diminution de consommation de papier, l'Hôpital du Jura n'imprime plus la version complète de son rapport d'activité. Seule une version de synthèse

Seule une version de synthèse est publiée en version papier et la version électronique du rapport se trouve sur Internet :

www.h-ju.ch/rapport2023





Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura

De gauche à droite :

Dr Michel Périat, Pr Albert Urwyler, Anne-Françoise Loup, Nicole Mamie, Jacques Gygax (président), Irène Donzé, Olivier Boillat (vice-président).

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

# LE MOT DU PRÉSIDENT JACQUES GYGAX



En 2023, nous avons soufflé les 20 bougies de l'Hôpital du Jura, un anniversaire que nous avons fêté avec la population, avec les élu·e·s, nos partenaires, nos collaboratrices et collaborateurs. Par exemple, durant un week-end de portes ouvertes, plusieurs centaines de personnes ont eu l'occasion de découvrir la policlinique de Porrentruy et le secteur Parents-Femme-Enfant de Delémont. Ce succès témoigne de l'attachement de la population à son hôpital public. Merci à toutes celles et ceux qui nous ont fait l'honneur de leur visite.

Cette année a aussi été marquée par le début des travaux d'assainissement du site de Saignelégier, un chantier important qui permettra d'améliorer notablement la qualité de l'hébergement de la Résidence des Franches-Montagnes. Pour le village de Saignelégier, cela constituera également une belle carte de visite et l'assurance de pérenniser une activité essentielle pour la population. L'H-JU contribue également à maintenir la relève médicale aux Franches-Montagnes, avec la consultation pour seniors ouverte en 2023 et qui étendra son champ d'activité en 2024 pour faire face à la demande, avec un cabinet ouvert à tous les patients adultes.

Le dossier de nouvel hôpital de soins aigus a retenu l'attention des élus politiques en 2023, suscitant des discussions intéressantes autour d'un projet essentiel pour l'attractivité du Canton du Jura et pour maintenir notre offre en soins pour les prochaines générations. Deux motions ont été déposées, la première pour définir les compétences des élus politiques dans ce type de projet et une seconde qui demandait au Gouvernement de réaliser une étude détaillée sur l'opportunité de construire un nouveau site aigu. La première motion a été transformée en postulat et la seconde a été nettement refusée. Comme aucune solution de financement public n'a été proposée, l'H-JU continue à affiner son projet basé sur un autre modèle. L'enjeu est de conserver toute l'autonomie d'un hôpital public, tout en garantissant notre viabilité et nos développements futurs.

Au terme de cette année 2023, le Conseil d'administration tient à remercier ici Thierry Charmillot qui quittera l'H-JU après 12 ans d'activité, tout d'abord à la tête de la Direction des Finances, puis à la Direction générale. Il a contribué à préparer notre institution à relever les défis futurs. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière professionnelle.

Comme vous le découvrirez dans ce rapport d'activité, l'Hôpital du Jura a réussi une fois de plus à atteindre un résultat remarquable et une très bonne satisfaction de ses patients. Ce bilan est le fruit d'un travail d'équipe et je salue la grande implication de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, du comité de direction et de mes collègues du conseil d'administration. Cette évolution de notre hôpital nous galvanise et nous incite à nous améliorer sans cesse, à nous montrer digne de la confiance que place en nous la population jurassienne.

#### **Jacques Gygax**

Président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura

#### Comité de direction de l'Hôpital du Jura

#### **Thierry Charmillot**

Directeur général jusqu'au 31 mai 2024

#### Gautier Vallat

Directeur des Finances et Directeur général a.i.

#### Fabien Chételat

Directeur des systèmes d'information et projets

#### Catherine Citherlet

Directrice des Soins

#### Privat-docent Dr Hervé Duplain

Médecin chef du Pôle de Médecine

#### Sandrine Ehmann

Directrice des Ressources Humaines

#### Dr Serdar Koçer

Médecin chef du Pôle de Rééducation

#### Dr Yannick Mercier

Directeur Médical

#### Dr Olivier Noghero

Médecin chef du Pôle de Médecine a.i.

#### Dr Claudio Ruzza

Chef du Pôle des disciplines opératoires a.i.

#### Dre Cindi Smith

Médecin cheffe du Pôle de gériatrie

#### Bénédicte Tisserand

Responsable du Pôle Long-Séjour et Directrice adjointe des soins

# COMITÉ DE DIRECTION

# LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL A.I. GAUTIER VALLAT



Boucler l'année 2023 sur un résultat équilibré n'était pas chose aisée et le budget était d'ailleurs moins optimiste en raison d'une inflation marquée dans les domaines de l'énergie, des coûts des matières premières, des équipements, des médicaments, etc. Par ailleurs, le Conseil d'administration et le Comité de direction ont également tenu à adapter les salaires en 2023, avec un renchérissement de 1% qui s'est ajouté à l'échelon salarial annuel. Nous avons d'ailleurs reconduit cet effort pour l'année 2024, avec une nouvelle indexation de la grille salariale représentant 1.3% de la totalité de la masse des salaires, répercutée via un montant nominal identique qui favorise les salaires les plus modestes.

Année après année, l'Hôpital du Jura démontre une très bonne capacité d'adaptation, grâce surtout à une grande agilité dans la gestion de ses activités. L'organisation des sites, l'implication du Conseil d'administration, des cheffes et chefs de pôles, des directrices et directeurs, des cadres et bien entendu de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, permettent cette réactivité. Pourtant, nous évoluons dans un contexte exigeant et des conditions-cadres qui ne sont pas les plus avantageuses du secteur : les tarifs appliqués dans le Jura sont plus bas que ceux des cantons voisins et les soutiens financiers publics sont très éloignés de ceux dont bénéficient bon nombre d'hôpitaux romands.

Néanmoins, grâce à une activité très soutenue et une maîtrise des charges, nous sommes finalement parvenus à l'équilibre financier en 2023 et ceci pour la deuxième année consécutive depuis la période Covid. Grâce à la confiance de la population, à des prestations de qualité et adaptées aux besoins des Jurassiennes et des Jurassiens, notre place d'hôpital cantonal continue à s'affirmer toujours davantage.

Pour continuer à garantir une telle dynamique, nous ne pourrons pas nous endormir sur nos lauriers ces prochaines années. Nous serons appelés à nous réinventer, à investir dans notre infrastructure et en faveur de notre personnel pour rester attractifs.

En tant que premier employeur et premier formateur du canton du Jura, nous contribuons à faire rayonner l'image de notre région bien au-delà des frontières jurassiennes et nous en sommes très fiers.

A THE

**Gautier Vallat** 

Directeur général de l'Hôpital du Jura a.i.



# DES ACTIONS ET DES PROJETS D'IMPORTANCE POUR LA POPULATION JURASSIENNE

## LA FILIÈRE OSTÉOPOROSE DE L'HÔPITAL DU JURA RECONNUE ET DISTINGUÉE

Détecter les fractures dues à l'ostéoporose pour prévenir d'autres fractures secondaires, c'est le but de la filière ostéoporose de l'Hôpital du Jura. Une campagne de sensibilisation mondiale intitulée « Eliminons les fractures » fait la promotion du « Cadre de Pratiques Exemplaires ». La Docteure Roxana Valcov et son équipe ont reçu la reconnaissance de la Fondation Internationale pour l'ostéoporose (IOF) et déjà une médaille de bronze pour son niveau de réussite.

## LA RÉHABILITATION CARDIOVASCULAIRE AMBULATOIRE DE L'H-JU CERTIFIÉE

Ce programme ambulatoire du Centre de rééducation de Porrentruy répond à une réelle demande depuis plus de 2 ans. La Société suisse de cardiologie a mené un audit pour vérifier le fonctionnement, les compétences et l'infrastructure. Les experts ont validé le programme et adressé leurs félicitations à l'équipe multidisciplinaire pour son excellent travail.

## NOUVELLE CENTRALE SOLAIRE À LA RÉSIDENCE LA PROMENADE

L'énergie photovoltaïque continue sa progression en Ville de Delémont. En mars, la municipalité annonçait la création d'une centrale qui produira 90'000 kWh par année sur la toiture de la Résidence. Cette centrale, réalisée en partenariat entre l'Hôpital du Jura et les Services industriels de Delémont, sera également financée grâce aux prêts citoyens.

## LE CENTRE DE MÉDECINE GÉNÉRALE MEDIQO OUVRIRA SES PORTES EN AOÛT 2024

Le projet MEDIQO entre dans sa phase de concrétisation dans un espace aménagé à neuf, au premier étage du bâtiment Pré-Guillaume, (au-dessus du Centre Denner), avec parking sous-terrain et accès facile en plein centre-ville. Le projet répond à un besoin urgent de la population jurassienne confrontée à un manque de praticiens de premier recours. Ce cabinet de groupe permettra d'attirer la relève médicale et d'améliorer progressivement la situation. Ces derniers mois, le projet s'est étoffé avec des prestations complémentaires qui seront dispensées par l'H-JU, notamment une permanence avec consultations ambulatoires sans rendez-vous pour de petites urgences.

# UN COURS DE RÉPÉTITION À L'HÔPITAL POUR ENTRAÎNER LA COLLABORATION

En juin 2023, le personnel des différents sites de l'H-JU, y compris le service de sauvetage, mais aussi le service de la protection et de la sécurité de Neuchâtel, ont accueilli entre 150 et 200 militaires de la réserve stratégique de la Confédération, dédiée aux soins et au transport de patients. Les soldats se sont aussi occupés de l'accompagnement des résidents de l'H-JU. Le bataillon hôpital 2 représente une réserve stratégique sanitaire en cas de catastrophe ou de pandémie pour les institutions civiles de Suisse.

## 20° ANNIVERSAIRE DE L'H-JU – GRAND SUCCÈS POUR LES PORTES OUVERTES

Durant un week-end, les visiteuses et visiteurs se sont pressés pour découvrir respectivement le développement du secteur ambulatoire à Porrentruy (radiologie, policlinique, dialyse, nouveau centre de formation et simulation, SMUR et ambulance) et à Delémont le secteur Parents-Femme-Enfant qui présentait ses locaux rénovés.

# JOURNÉE ROMANDE DE MÉDECINE D'URGENCE À DELÉMONT SUR LE THÈME DES INTOXICATIONS AUX URGENCES

La capitale jurassienne accueillait pour la première fois la Journée Romande de Médecine d'Urgence, le 23 novembre 2023. Les principaux acteurs des services d'urgences de l'Arc jurassien se sont unis, à savoir l'Hôpital du Jura et le Réseau Hospitalier Neuchâtelois. Cet événement a contribué à faire rayonner Delémont loin à la ronde, avec la venue de 150 personnes dont de nombreux médecins et professeurs de renommée.

## LA 24° JOURNÉE SCIENTIFIQUE INTERJURASSIENNE DE LA SANTÉ

Cette journée a rencontré un grand succès, avec une fois de plus une thématique originale: « Des fake news au progrès médical et vice versa ». Elle a permis d'explorer des facettes souvent méconnues autour de la recherche de la vérité scientifique, des fraudes, de l'aveuglement éthique, etc. Des orateurs de grande valeur sont venus partager leur travail et leur passion. La Haute-Ecole Arc et l'H-JU coorganisent cette journée.

## CONFÉRENCE SUR LE CHOIX DE TRAITEMENT À UN CARREFOUR DE SON EXISTENCE

Proposée par la Commission jurassienne d'éthique clinique en partenariat avec l'Hôpital du Jura et CURA-VIVA Jura, cette conférence s'intitulait « Choix de traitement face à une maladie grave: Comment décider à un carrefour de son existence? ». Cette thématique sensible et complexe touche de très nombreuses personnes de manière directe ou indirecte. La population y a été sensible, puisque plus de 120 personnes ont assisté à cette soirée.

## 6º ÉDITION DE L'HÔPITAL DES NOUNOURS

Depuis sa 1ère édition dans le Jura en 2016, l'Hôpital des nounours a conquis le cœur des enfants et des familles jurassiennes. Chaque année, un peu plus de 200 enfants âgés de 4 à 7 ans participent à cet événement. Durant un week-end, les médecins spécialistes en «nounoursologie» voient défiler 210 doudous qui

souffrent des maux les plus divers. Les enfants jouent le rôle d'accompagnant (sans leurs parents) et ils découvrent ainsi les coulisses de l'hôpital au terme d'un parcours d'une heure environ. Les débuts sont parfois timides, mais se terminent presque toujours par un large sourire, avec un doudou soigné et en bonne voie de guérison.

## RÉSIDENCE DES FRANCHES-MONTAGNES POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Ce projet devisé à 24 millions de francs est financé par l'H-JU et permettra d'offrir un magnifique cadre de vie, moderne et adapté aux besoins de nos résidents et des collaborateurs. Sauf imprévus, le chantier devrait se terminer à fin 2025. Avec la pose de cette première pierre, un hommage a été rendu aux personnes qui ont œuvré durant plus de 170 ans dans ces murs. Une capsule a symboliquement été enterrée à l'endroit du nouveau bâtiment, elle contient d'anciens outils médicaux qui témoignent de la riche histoire de ce lieu.

## 15 ANS DU CENTRE DE JOUR LES MARGUERITES

Au fil des ans, l'utilité du Centre de jour Les Marguerites n'a fait que se confirmer et sa mission reste essentielle: rompre avec la solitude et lutter contre le repli des personnes âgées. Pour marquer le 15° anniversaire du Centre de jour, un grand marché de Noël a été organisé.

# - Ju

# LA MÉDECINE INTERNE

# Un point névralgique de l'activité hospitalière

Le nombre de patients pris en charge à l'H-JU connait une forte progression depuis quelques années.

Cette activité est importante dans de nombreux domaines et particulièrement dans les unités de médecine interne.

Mais au fait, quel est exactement le rôle de cette spécialité et pourquoi est-elle aussi essentielle?



Le médecin interniste maîtrise une vaste gamme de diagnostics, leurs investigations et leurs traitements. Si nécessaire, il peut aussi compter sur l'appui de ses collègues spécialistes dans un domaine particulier. Les plateaux techniques du laboratoire et de la radiologie sont en appui dans ce processus.

Avec le vieillissement de la population, les situations complexes sont fréquentes. Le rôle de l'interniste hospitalier est d'intégrer les différents aspects de ces situations, notamment le côté médical, les aspects personnels et sociaux du patient. Il gère ces différentes facettes pour trouver la solution la plus appropriée pour chaque patient.





La force d'un hôpital public tel que l'H-JU est notamment d'offrir toute une palette de compétences qui entourent la médecine interne pour contribuer au suivi du patient: gériatrie, cardiologie, neurologie, rhumatologie, endocrinologie, etc.

#### Activités 2023

8'917 patients hospitalisés en soins aigus, dont 3'143 en médecine interne. Le taux d'occupation des unités de médecine dépasse 90 %.

Rôle formateur: 23 médecins internes sont accueillis chaque année.



# **ENGAGEMENTS ET NOMINATIONS** DANS DES SECTEURS-CLÉS

## En 2023, plusieurs personnes ont été engagées pour occuper des postes à responsabilité.



A rejoint le Conseil d'administration à partir du 1er juin 2023.

#### **Anne-Françoise Loup**

occupe le poste de Directrice de la HEArc Santé pour les sites de Neuchâtel et Delémont depuis 2021. Elle dispose d'une riche expérience, puisqu'elle a débuté sa carrière en tant qu'ergothérapeute en soins palliatifs aux HUG, puis ergothérapeute-cheffe au CHUV dans le Service de Rhumatologie, Médecine physique et Réhabilitation. Son parcours l'a conduite ensuite dans les soins à domicile comme Responsable du Centre Médico-Social de Nyon et de « CMS + Logistique santé », avant de rejoindre NOMAD à Neuchâtel comme responsable d'équipe. Elle a également géré le site des Ecoles spécialisées de la Fondation Les Perce-Neige à Neuchâtel avant de se voir confier les services de l'éducation, la santé et l'action sociale en tant que conseillère communale en ville de Neuchâtel.



Directrice des Ressources humaines

Sandrine Ehmann-Schluechter bénéficie d'une solide expérience dans la gestion et le recrutement multisite, une capacité à construire et améliorer une réelle identité d'entreprise. Elle présente également de fortes compétences managériales. Sandrine Ehmann-Schluechter a suivi une formation en économie d'entreprise auprès de la GSBA (Graduate School of Business Administration à Horgen) et dispose d'un brevet de spécialiste en gestion des ressources humaines.



Chef du Pôle des disciplines opératoires ad intérim

L'expérience du Dr Claudio Ruzza, autant dans le secteur privé que public est précieuse pour faire évoluer le pôle opératoire et son implication permet d'engager davantage les opérateurs dans la bonne marche de l'institution.

Alors qu'il avait déià suivi une partie de sa formation et occupé un poste de Chef de clinique à l'H-JU, il a étoffé son expérience professionnelle et occupé un poste de Médecin-chef adjoint au Centre hospitalier du Haut-Valais à Viège, puis de Médecin-chef de service. Le Dr Ruzza s'est ensuite perfectionné en chirurgie viscérale, notamment en chirurgie oncologique digestive, et est porteur d'un titre de formation approfondie dans ce domaine.



**Spécialiste** en urologie

Le Dr Roberto Rosini est engagé et débute son activité le 1er juin 2023. Ce spécialiste en urologie travaille en binôme durant deux mois avec le Dr Roland Chiffelle, avant son départ à la retraite à fin iuillet.

Le Dr Roberto Rosini bénéficie d'une riche expérience et connait très bien les domaines de l'urologie: laparoscopie, chirurgie oncologique, urologie générale, endoscopie, etc. Il bénéficie d'une reconnaissance européenne FEBU (Fellow of the European Board of Urology).



Nouvelle responsable de la Résidence des **Franches-Montagnes** 

Cornelia Faivet était jusqu'à présent directrice et responsable des soins du SAMD, le service d'aide et maintien à domicile des communes de Tramelan et Mont-Tramelan. La citoyenne de Saignelégier dispose d'un CAS en soins palliatifs, d'une formation en management de proximité, d'un diplôme fédéral de directrice d'institution médico-sociale, d'un CAS en psychogériatrie et d'une formation d'infirmière clinicienne option personne âgée.



Nouvelle cheffe du Service des finances de l'H-JU

# Annabelle Sanchez, habitante de Porrentruy,

dispose notamment d'un diplôme d'économiste d'entreprise de la Haute École de gestion de Genève. Elle a travaillé à l'Office des poursuites et des faillites de Genève. puis comme auditrice, mandataire commerciale chez KPMG à Lausanne, puis comme gestionnaire financière des fonds à la HES-SO de Delémont et enfin de 2020 à ce jour comme administratrice des finances du Syndicat intercommunal du district de Porrentruy.



Administrateur de la radiologie

#### **Thierry Passaplan**

travaille en coordination avec le Médecin chef de service. Lui-même Technicien en Radiologie médicale, il possède une riche expérience, y compris dans le secteur privé. A travers ce rôle d'administrateur, il joue aussi celui de facilitateur durant une période de mutation qui va permettre au service de radiologie de coller toujours mieux aux attentes des clients, c'est-à-dire des patients et des médecins prescripteurs (internes ou externes).



Infirmier chef des pôles rééducation et réadaptation gériatrique

Infirmier diplômé en 2004, âgé de 43 ans, originaire d'Ajoie, Jacques Vifian est au bénéfice de nombreuses années d'expérience

dans le domaine de la rééducation et gériatrie : 15 ans au Centre de Rééducation-Hospitalisation, dont 2 ans comme infirmier référent clinique et depuis 4 ans ICUS en gériatrie aiguë. Il est également au bénéfice d'une formation en évaluation clinique (CAS) et une formation en management de proximité en 2021.

« C'est toujours une grande satisfaction de recruter des talents qui ont acquis une grande expérience et qui nous aident à relever les défis à venir. »

# -Ju

# L'HÔPITAL DU JURA EN CHIFFRES

#### **PERSONNEL**

Un nouveau système de calcul donne désormais la moyenne sur l'année du nombre de collaboratrices et collaborateurs et le nombre moyen d'EPT (équivalents plein temps), plutôt que le nombre au 31 décembre. Il s'agit de l'effectif global sans les apprenties et sans les stagiaires, comprenant le personnel du pool de remplacement avec rémunération horaire et qui a travaillé durant l'année.

En 2023: 1'968 collaboratrices et collaborateurs

pour **1'311.90** EPT

En 2022: 1'823 collaboratrices et collaborateurs pour 1278.73 EPT

A ces chiffres, s'ajoutent 21 médecins agréés qui offrent une consultation privée permanente ou régulière dans les murs de l'H-JU et/ou qui viennent effectuer des opérations.

# Effectif par secteur d'activité

pour l'année 2023	%
Médical	9.45
Soignant	47.14
Soignant - médicotechnique	5.12
Médicotechnique	8.50
Administratif	11.59
Hôtelier	13.97
Technique	2.09
Apprenti-e-s	2.14
Total H-JU	100

#### Années de service

Le rythme de renouvellement des employé·e·s de l'Hôpital du Jura augmente légèrement, avec une durée moyenne des années de service qui atteint 11.27 années en 2023, contre 11.92 ans en 2022.

#### Domiciliation des collaboratrices et collaborateurs

(situation au 31.12.2023)	
	%
Résidants dans le Canton du Jura	62.05
Résidants dans d'autres cantons	6.26
Frontaliers	31.69
Total	100

A propos des nouveaux engagements : lors de chaque mise au concours et à compétences égales, la priorité est accordée aux candidat·e·s domicilié·e·s en Suisse. A noter également que la totalité des infirmières et infirmiers jurassiens nouvellement diplômés reçoivent une proposition d'engagement de notre part.

#### **FORMATIONS**

Le Service H-JU « RH – Formation » a prévu **271 sessions de formations pour 90 cours** durant l'année 2023.

Nous avions en 2023, **40 apprenti-e-s**, ce qui fait de l'H-JU le plus grand formateur du Canton du Jura.

L'H-JU investit également dans la formation de base des médecins.

En 2023, l'H-JU comptait **55 EPT** de médecins internes et **15 médecins chef de clinique**.

#### **INFRASTRUCTURE**

#### Nombre de lits stationnaires

au 31 décembre 2023

44 01 4000111010 2020		
	2023	2022
Soins aigus	158	155
Rééducation et réadaptation	86	89
Longs-séjours (EMS/UVP)	196	196
Attente d'un placement en EMS	28	42
Psychiatrie aiguë	12	12
Soins palliatifs	10	10
Total	490	504

#### Nombre de lits par site

•	2023	2022
Delémont	138	138
Porrentruy	169	183
Saignelégier	79	79
Résidence la Promenade	104	104
Total H-JU	490	504

# Nombre de journées de patients stationnaires et de résidents

	2023	2022
Soins aigus avec Soins Palliatifs	59'048	57′134
Rééducation/réadaptation	29'927	30′505
Lits d'attente	9′814	8′394
Psychiatrie aiguë	4′342	4′171
EMS / UVP	71′492	70'861
Total des journées	174′623	171′065

#### **PATIENTS**

#### Nombre de patients au service des urgences adultes\*

2023: 18'083 ambulants et 4'986 hospitalisés

2022: 17'860 ambulants et 4'592 hospitalisés

#### Nombre de patients aux urgences pédiatriques

(médecine, chirurgie et consultations de spécialistes)

9'078 en 2023 9'422 en 2022

#### Nombre de naissances

**545** en 2023 **530** en 2022

#### Taux de césariennes:

**26.7**%, toujours un taux parmi les plus bas de Suisse et proche des recommandations de l'OMS.

Plus en détail:

11,42% de césariennes programmées et 15,29% non programmées.

#### Nombre de sorties d'ambulances

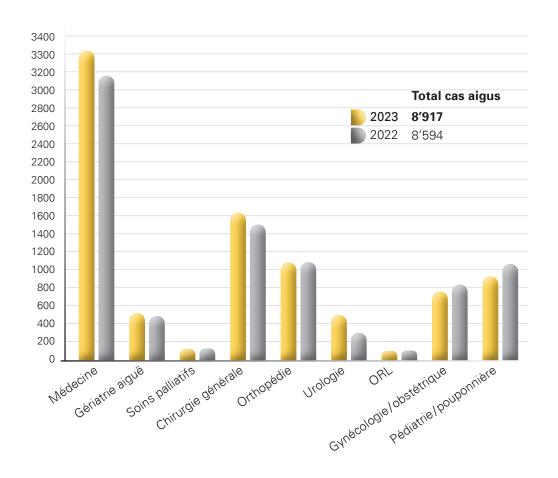
2023: **5'959** au total, soit **3'980** en primaire et **1'979** en secondaire (transferts entre sites et entre hôpitaux)

2022: 6'003 au total, soit 4'070 en primaire et 1'933 en secondaire (transferts entre sites et entre hôpitaux)

<sup>\*</sup>Pour gagner en précision, la source est modifiée en comparaison du rapport 2022: le nombre de patients pris en charge aux urgences adultes se fonde désormais sur les chiffres financiers.

#### Activité 2023 en soins aigus, nombre de sorties

(selon le nouveau décompte des cas d'hospitalisation par DRG)



# **COMPTES CONSOLIDÉS 2023**

L'Hôpital du Jura reste dans les chiffres noirs pour la seconde année consécutive. La reprise constatée en 2022 s'est confirmée sur l'année 2023, permettant de dégager un chiffre d'affaires 3.8% supérieur à l'année antérieure.

#### Résultat global

Grâce à une activité soutenue durant toute l'année, les produits d'exploitation dépassent les attentes budgétaires. Globalement, les charges sont en ligne avec l'augmentation de l'activité puisqu'elles augmentent de 4.3 % par rapport à l'exercice précédent.

Plus en détail, les charges de personnel augmentent de 3.3 % par rapport à l'exercice précédent, respectivement 1.9 % par rapport au budget 2023.

Le matériel d'exploitation suit la même tendance avec une augmentation de 4 % par rapport à l'exercice 2022 et 1.9 % par rapport au budget 2023.

Les produits alimentaires subissent une très forte augmentation de 10.9 % par rapport à l'exercice 2022, respectivement 9.2 % par rapport au budget 2023.

Les frais de bureau et d'administration (+18 % par rapport à l'exercice 2022) sont fortement impactés par les coûts d'un mandat donné à une société spécialisée (KCHF 630) ayant pour but d'améliorer le codage de nos dossiers. Ce mandat a permis de recoder différents dossiers pour un montant total de plus de kCHF 2'800.

Résultats intermédiaires	2023	2022
(en millions de CHF)		
Résultat avant amortissements et intérêts (EBITDA)	8.4	9.2
Résultat d'exploitation		
avant intérêts (EBIT)	1.5	2.0
Résultat ordinaire	1.0	1.4

#### Activité

Le nombre global de cas aigus hospitalisés est en augmentation de 4%, avec toutefois des nuances selon les disciplines.

Le chiffre d'affaires du secteur ambulatoire progresse de 3.4 % par rapport à 2022 malgré l'arrêt des activités liées aux dépistages COVID. Cette augmentation est principalement portée par les secteurs de radiologie, urologie et oncologie.

L'activité des unités de rééducation, réadaptation et de psychiatrie est en légère baisse par rapport à l'exercice 2022 de 1.7 %. Le secteur LAPR (Lits d'attente en vue d'un placement en résidence) a été très sollicité en 2023 avec une augmentation de fréquentation de 19 %.

Le pôle long séjour a quant à lui connu une légère progression en termes de journées avec une augmentation de 1 %. La facturation journalière reste stable par rapport à 2022, la lourdeur des cas n'ayant globalement pas augmenté.

Discipline	2023	2022	Variation 23 / 22	Variation %
Médecine interne	3′143	2'995	148	5 %
Gériatrie aiguë	522	433	89	21 %
Soins palliatifs	146	139	7	5 %
Transferts				
psychiatriques	131	188	-57	-30 %
Chirurgie	1′573	1'467	106	7 %
Gynécologie	163	195	-32	-16 %
Obstétrique	621	625	-4	-1%
Pédiatrie	459	563	-104	-18 %
Pouponnière	499	489	10	2 %
Orthopédie	1′024	1′034	-10	-1%
Urologie	504	326	178	55 %
ORL	98	103	-5	-5%
Neurochirurgie	34	37	-3	-8%
Total séjours aigus	8′917	8′594	323	4%

#### Investissements

Les dépenses d'investissements 2023 ont été validées principalement sur le dernier trimestre 2023, ces derniers sont dès lors en cours, à la date du bouclement. Parmi les investissements, figurent le remplacement des tours de laparoscopie, gynécologie et arthroscopie, le remplacement des ultrasons du service de gynécologie et le remplacement des transformateurs électriques du site de Porrentruy.

En ce qui concerne les investissements des années précédentes, ont pu se terminer en 2023 le remplacement du mammographe et la transformation du secteur Parents-Femme-Enfant.

# **BILAN CONSOLIDÉ**

		2023	2022
	Note	CHF	CHF
ACTIF			
Liquidités		8′973′137	8'314'260
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	48'100'366	37'124'930
Autres créances à court terme	ı	353'383	398'793
Stocks	2	1′911′597	2'314'360
Comptes de régularisation actifs	3	9'620'935	9'737'582
Actif circulant		68′959′417	57′889′925
		0/074/000	0/000/005
Immobilisations financières	4	2′371′280	2′262′905
Immobilisations corporelles	5	63'207'928	64′501′492
Immobilisations incorporelles	6	1'429'232	1′548′210
Actif immobilisé		67'008'440	68'312'606
TOTAL DE L'ACTIF		135′967′858	126′202′532
PASSIF			
Dettes financières à court terme	7	22'275'025	16'250'000
Dettes résultant de livraisons et de prestations		6'445'793	4'652'798
Autres dettes à court terme	8	9'693'582	4'128'985
Provisions à court terme	9	767′110	1′149′151
Comptes de régularisation passifs	10	3'476'310	3'012'237
Capitaux étrangers à court terme		42'657'820	29′193′171
cup to an extension of the control o		12 001 020	
Datter firms (New Yorks)	7	20/502/501	40/750/000
Dettes financières à long terme Fonds affectés	7	38′593′501	43′750′000
ronds affectes	11	1′640′601	1′594′538
Capitaux étrangers à long terme		40′234′102	45′344′538
oupituux ett unigere u tenig terme		40 204 102	40 044 000
Capital lié: fonds pour amortissements futurs		18'284'216	19'909'142
Capital lié: fonds pour investissements futurs		34'270'039	31'242'109
Fonds libres		480'927	480'927
Réserve provenant des bénéfices		32′507	-34'034
Résultat annuel après variation du capital lié		8′246	66'679
Fonds propres		53′075′935	51′664′823
TOTAL DU PASSIF		125/067/050	126/202/522
I O I AL DO LAGOIL		135′967′858	126′202′532

# COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

		2023	2022
	Note	CHF	CHF
Produit net des livraisons et des prestations	12	186′160′963	179′185′788
Autres prestations aux patient·e·s	13	4′593′531	4′720′146
Autres produits d'exploitation	14	5'392'655	4'801'503
Mandats et subventions	15	10'583'430	10'540'698
Produits d'exploitation		206′730′579	199'248'135
Charges de personnel	16	-149′976′477	-145'060'414
Charges de matières et consommables	17	-26'966'429	-25'919'098
Autres charges d'exploitation	18	-21'361'843	-19'066'954
Charges d'exploitation		- 198′304′750	-190'046'466
-			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)		8'425'829	9′201′669
Amortissements sur immobilisations corporelles	19	-6'331'243	-6'553'542
Amortissements sur immobilisations incorporelles	19	-586'811	-696′294
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTERÊTS (EBIT)		1′507′775	1′951′833
Produits financiers		447′002	316′528
Charges financières		-901'457	-879′947
	20		
Résultat financier	20	- 454′455	-563′419
Attributions aux fonds affectés		-98'814	-81′866
Utilisations des fonds affectés		52′750	51′740
Variation des fonds affectés	11	-46′064	-30′126
RESULTAT ORDINAIRE		1′007′256	1′358′289
Produits exceptionnels et hors exploitation		4′557′277	3'758'277
Charges exceptionnelles et hors exploitation		-4'153'282	-4'087'706
Résultat exceptionnel et hors exploitation	21	403′995	-329′429
RÉSULTAT ANNUEL AVANT VARIATION DU CAPITAL LIÉ		1′411′250	1′028′860
Dissolution du fonds pour investissements et amortissements futurs	19	1'624'926	1′917′017
Attribution aux fonds pour investissements et amortissements futurs		-3'027'930	-2'879'198
Variation du capital lié		-1'403'004	-962′181
Résultat après variation du capital lié		8′246	66′679

# TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

		2023	2022
	Note	CHF	CHF
Résultat annuel (avant variation du capital lié)		1′411′250	1′028′860
Amortissements s/immobilisations corporelles	19	6′331′243	6′553′542
Amortissements s/immobilisations incorporelles	19	586'811	696'294
Amortissements s/immobilisations hors exploitation	19	142′102	145′470
Variation des provisions à court terme	9	-382'041	-138'669
Variation des fonds affectés	11	46'064	30′126
Variation des comptes de régularisation actifs	3	116′647	8'303'480
Variation des comptes de régularisation passifs	10	464'073	-112′683
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	1	-10'975'435	-4'207'783
Variation des stocks	2	402'763	-79′907
Variation des immobilisations financières	4	-108′375	-175′450
Variation des autres créances à court terme		45'410	857'756
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations		1'792'995	-549'040
Variation des autres dettes	8	5'564'459	449'851
FLUX DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		5′437′967	12'801'846
Acquisitions d'immobilisations corporelles	5	-5′179′782	-3'026'409
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	6	-467′833	-295′800
FLUX DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		-5'647'615	-3′322′209
Variation des dettes financières à court terme	7	6'025'025	0
Variation des dettes financières à long terme	7	-5′156′499	- 4'250'000
FLUX DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		868′526	-4′250′000
FLUX NET DE TRÉSORERIE		658'878	5′229′637
Solde initial liquidités		8′314′260	3′084′623
Solde final liquidités		8′973′137	8'314'260
VARIATION DES LIQUIDITÉS AU BILAN		658'878	5′229′637

# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

	Réserve provenant des bénéfices	Fonds libres	Fonds pour amortissements futurs	Fonds pour investissements futurs	Total des capitaux propres
Fonds propres au 01.01.2022	-34′034	480′927	21′736′159	28′452′911	50'635'963
Résultat de l'exercice	66′679				66′679
Autres attributions			0	2'879'198	2'879'198
Prélèvement de l'exercice			-1'827'017	-90′000	-1'917'017
Fonds propres au 31.12.2022	32′645	480′927	19'909'142	31′242′109	51'664'823
Résultat de l'exercice	8′246				8′246
Autres attributions			0	3'027'930	3'027'930
Prélèvement de l'exercice	-138		-1'624'926	0	-1'625'064
Fonds propres au 31.12.2023	40′753	480′927	18′284′216	34′270′039	53′075′935

Le bénéfice après variation des capitaux liés est attribué à la réserve provenant de bénéfice. Le prélèvement de l'exercice de CHF 138.– correspond à la perte d'exercice 2022 de Mediqo SA non consolidé dans les comptes 2022 de l'H-JU.

Le fonds pour amortissements futurs enregistre la valeur résiduelle des biens financés par la subvention d'investissements versée par le canton jusqu'au 31 décembre 2011. Il est dissous au même rythme que les actifs concernés sont amortis.

En raison du résultat positif, une attribution a pu être faite au fonds pour investissements futurs.

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

#### 1. Informations générales

L'Hôpital du Jura (H-JU) est un établissement autonome de droit public, avec personnalité juridique. Il fournit des prestations stationnaires et ambulatoires de soins aigus, d'urgence et de prise en charge pré-hospitalière, de rééducation et de réadaptation, de psychogériatrie et d'établissements médico-sociaux (EMS). L'H-JU assume le mandat confié par la République et Canton du Jura pour l'exploitation du service de sauvetage sur l'ensemble du territoire. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur quatre sites, selon les points forts suivants:

- **Delémont**: soins aigus, soins ambulatoires, urgences et sauvetage.
- Porrentruy: gériatrie aiguë, soins palliatifs, rééducation et réadaptation, psychogériatrie, soins ambulatoires, policlinique et sauvetage.
- Saignelégier: EMS, unité de vie psychogériatrique et sauvetage, exploitation d'un cabinet médical.
- Résidence La Promenade: EMS, unité de vie psychogériatrique.

L'H-JU assume le mandat de gestion du Centre de jour Les Marguerites à Saignelégier et du Centre de jour Sur la Doux à Delémont.

L'H-JU gère la fourniture des prestations pour les appartements protégés d'ADAPART SA à Saignelégier, qui comprend également la fourniture de prestations de soins à domicile.

Les comptes annuels de l'Hôpital du Jura couvrent l'ensemble des activités mentionnées ci-dessus.

## 2. Base des comptes consolidés

Les comptes annuels consolidés ont été établis dans leur intégralité au 31.12.2023 en respectant des principes uniformes. La présentation des comptes est conforme aux directives sur la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.

Les comptes se basent donc sur des valeurs de gestion d'entreprise et procurent une image fidèle de la situation du patrimoine, des finances et des résultats. Les principes d'évaluation ont été repris à l'identique par rapport à l'année précédente. Les comptes annuels sont établis en admettant la continuité de l'activité de l'institution.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE. La recertification a été confirmée le 18 juin 2021. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification.

Dans les présents comptes annuels, les erreurs et écarts arithmétiques découlent d'arrondis.

#### 3. Principes d'évaluation consolidés

Les principes d'évaluation se fondent sur les coûts historiques d'acquisition. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

#### 3.1 Actifs circulants

#### Liquidités

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en poste et en banque, ainsi que les avoirs en dépôt à court terme, dont l'échéance est inférieure à trois mois. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

#### Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les créances à court terme qui arrivent à échéance dans une année au plus et qui proviennent de l'activité ordinaire de l'hôpital. Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les corrections de valeur économiquement nécessaires sont prises en considération de manière appropriée.

Les taux sont fixés en fonction de la pratique et de la réalité passées, ainsi que des risques effectifs liés aux différentes catégories de débiteurs.

Créances résultant de livraisons et de prestations	Taux moyen appliqué
Créances avec action de recouvrement	100 %
Créances en cours de règlement et	
partiellement contestées	25 %

#### Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme comprennent les créances non liées à des prestations de soins. Elles sont enregistrées à la valeur nominale. Les corrections de valeur nécessaires sont prises en considération de manière appropriée.



#### **Stocks**

Les stocks sont inscrits au bilan au prix moyen pondéré ou à la valeur du marché si celle-ci est plus basse. Le coût moyen pondéré est déterminé sur la base des coûts d'acquisition, escomptes déduits.

#### Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. L'évaluation se fait à la valeur nominale. Les objets d'une valeur supérieure à CHF 5'000.— sont enregistrés. Les prestations aux patients hospitalisés en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant.

#### 3.2 Actifs immobilisés

# Immobilisations financières et périmètre de consolidation

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les participations dans des entités en contrôle conjoint sont portées au bilan selon la méthode de mise en équivalence.

Durant l'exercice 2022, l'H-JU a fondé la société Mediqo SA, détenant ainsi 100 % du capital. Cette participation figure en intégration globale au sens de la Swiss GAAP RPC 30, pour la première fois, dans les comptes de l'H-JU au 31 décembre 2023.

#### Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles se base sur les coûts d'acquisition ou de revient sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les prestations propres sont activées seulement si elles sont clairement identifiables et si les coûts sont déterminables de manière fiable et que leur utilité pour l'hôpital est mesurable sur plusieurs années. L'ensemble des immobilisations corporelles est utilisé pour fournir des prestations de service. Aucune immobilisation corporelle n'est détenue à des fins de rendement. Les bâtiments du personnel d'une valeur d'acquisition de CHF 2'405'350.— sont utilisés pour offrir une possibilité de logement au personnel temporaire et de ce fait sont intégrés dans les résultats hors exploitation.

Les éventuelles immobilisations corporelles en cours de construction sont évaluées à la valeur nominale des avances et acomptes versés aux fournisseurs, sous réserve d'une correction éventuelle de valeur dans le cas où l'avancement des travaux ne devait pas correspondre aux avances faites.

Les amortissements sont effectués de manière linéaire durant la durée d'utilisation économique du bien d'investissement. Celle-ci a été déterminée de la manière suivante :

Classe d'actifs	Durée d'utilisation en années
Biens immobiliers	
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	Pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 1/3
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation normative
Installations fixes	
Installations d'exploitation générale	20
Installations spécifiques aux immobilisations	20
Biens mobiliers	
Mobilier et installations	10
Machines de bureau et systèmes de communication	5
Véhicules	5
Outils et appareils (exploitation)	5
Immobilisations médicotechniques	
Appareils, machines, instruments	8
Mises à niveau de logiciels	3
Immobilisations informatiques	
Matériel	4

La durée d'utilisation des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année et adaptée le cas échéant. Si des dépenses sont engagées pour prolonger la durée d'utilisation estimée d'une immobilisation corporelle, le montant correspondant est activé. Les taux d'amortissement, ainsi que la limite pour l'activation d'un bien à CHF 10'000.— sont conformes aux dispositions de l'OCP et du manuel comptable REKOLE de H+.

Les charges d'intérêts durant la phase de construction peuvent être activées en tant que coûts d'acquisition ou de revient. L'activation d'intérêts se fait au maximum sur la valeur d'immobilisation moyenne au taux moyen des fonds étrangers rémunérables.

#### Immobilisations incorporelles

Les valeurs immatérielles comportent uniquement les logiciels informatiques. Ils sont amortis de manière linéaire sur la durée économique d'utilisation fixée à 4 ans.

#### Dépréciations d'actifs

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque clôture du bilan. S'il y a des signes de dépréciation durable, le calcul de la valeur réalisable est effectué. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec l'incidence sur le résultat est effectuée par des amortissements.

#### 3.3 Engagements (passifs)

#### Dettes financières à court terme

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

#### Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges non encore payées ou des produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale. Les objets d'une valeur supérieure à CHF 5'000.- sont enregistrés.

#### **Provisions**

Les provisions sont constituées lorsqu'un évènement est survenu avant la clôture du bilan et qu'il en résulte un engagement probable dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. Cet engagement peut être fondé sur des motifs juridiques ou des motifs de fait. Les provisions sont évaluées sur la base des sorties de fonds probables et elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes en fonction du résultat d'un réexamen.

#### Dettes financières à long terme

Les dettes à long terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans un délai supérieur à 12 mois à compter de la clôture du bilan.

#### Fonds affectés

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne.

#### **Fonds libres**

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont issus de dons divers des années antérieures pour lesquels l'utilisation n'a pas été spécifiée.

#### Fonds pour amortissements futurs

Lors de l'application des nouvelles règles comptables définies par l'OCP (Ordonnance fédérale sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux RS 832.104), les immobilisations détenues par l'Hôpital du Jura ont été portées à l'actif du bilan à leur valeur résiduelle. La valeur résiduelle a été déterminée sur la base du prix d'achat déduit des amortissements respectifs conformément aux nouvelles durées d'utilisation. La réserve latente issue de la réévaluation des immobilisations a été attribuée au fonds pour amortissements futurs et concerne uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont été financées par la subvention d'investissements versée annuellement par la République et Canton du Jura. Ainsi, une dissolution du fonds pour amortissements futurs correspondant aux charges d'amortissements de ces immobilisations est enregistrée chaque année.

#### Fonds pour investissements futurs

Dans le but de disposer des fonds propres nécessaires pour le financement des investissements des bâtiments et des infrastructures, le Conseil d'administration a pris la décision de constituer un fonds pour investissements futurs. Une attribution au fonds intervient dans la mesure où le résultat reporté est positif.

Un fonds destiné aux actions en lien à la politique environnementale est également approvisionné, sur décision du Conseil d'administration, afin de lancer des actions et investissements en lien à la protection de l'environnement. L'attribution est définie par un règlement.

Le canton du Jura a émis des directives sur le financement des investissements pour les EMS. A ce titre, le fonds pour investissements futurs comprend également la constitution de réserves destinées à assurer le financement des investissements des EMS.

#### 3.4 Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan.

#### 3.5 Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Jura est affilié à la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura. Les revenus des honoraires du corps médical qui dépassent la limite du salaire assuré par la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura sont assurés à la caisse de prévoyance AMDHS (Association des Médecins Dirigeants d'Hôpitaux de Suisse) à Berne. Les médecins internes et les chefs de clinique peuvent, s'ils le désirent, rester affiliés à la Fondation de prévoyance ASMAC (Association suisse des médecins-assistant-e-s et chef-fe-s de clinique) à Berne.

Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice. Les effets économiques effectifs des plans de prévoyance sur l'hôpital sont calculés à la clôture du bilan. L'avantage économique est activé lorsqu'il est utilisé pour les charges de prévoyance futures de l'hôpital. Un engagement économique est porté au passif lorsque les conditions pour la constitution d'une provision sont données.

# 4. Notes explicatives

## A. BILAN

# 1. Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme

	2023	2022
Créances	50'913'366	39'264'930
Ducroire	-2'813'000	-2'140'000
Solde	48'100'366	37′124′930

Le rattrapage de la facturation et des lettres de sortie sur le 4° trimestre 2023 engendre une augmentation des créances à la date du bouclement.

#### 2. Stocks

	2023	2022
Médicaments	74'827	68′140
Matériel et produits à usage unique	1′135′547	1′252′176
Combustibles	524'436	866′500
Produits alimentaires	160'371	132'949
Matériel médical et implants	101'916	102'395
./. Réserve pour articles sans mouvement	-85′500	-107′800
Etat au 31.12	1′911′597	2′314′360
Variation de stock	-402′763	79′907
Etat au 01.01	2′314′360	2′234′453

#### 3. Comptes de régularisation actifs

	2023	2022
Charges payées d'avance	6'601'157	7′117′328
Prestations facturables	3'019'778	2'620'253
Total	9'620'935	9′737′582

#### 4. Immobilisations financières

	2023	2022
Garantie de loyer CdJ Sur la Doux	19'298	19'205
Participation Pharmacie Interjurassienne SA	1′221′983	993′700
Participation Mediqo	0	100'000
Prêt à la société Adapart SA	1′120′000	1′120′000
Prêt à la Fondation RéaJura Cœur	10'000	30'000
Participation Adapart SA, 1700 actions d'une valeur nominale de CHF 100.–	Pour mémoire	Pour mémoire
Total	2′371′280	2′262′905

La Pharmacie Interjurassienne SA à Moutier est détenue à parts égales de 50 % par le Réseau de l'Arc SA et l'Hôpital du Jura. La valeur nette des fonds propres au 31.12.2022 est de CHF 2'443'965.—; ainsi la part détenue par l'Hôpital du Jura est valorisée à CHF 1'221'983.—. A la date du bouclement, les comptes consolidés 2023 de la Pharmacie Interjurassienne ne sont pas publiés.

Dès l'exercice 2023, Mediqo est consolidé dans les comptes de l'H-JU.

Un prêt de CHF 1'120'000.—, garanti par un cautionnement de la commune de Saignelégier, a été octroyé à la société Adapart SA pour financer la construction d'appartements adaptés (cf. note 11). Ce prêt porte intérêt à 1.5 % par an. Le produit des intérêts est attribué à 100 % au service de l'animation et pour les activités déployées pour les personnes âgées qui résident sur le site de Saignelégier. Le prêt peut être dénoncé avec un préavis de 12 mois.

Une partie du prêt à la Fondation RéaJura Cœur a été remboursé en 2023.

La participation de l'Hôpital du Jura dans Adapart SA représente 26.84 % du capital-actions. Elle est totalement amortie. Les fonds propres de Adapart SA au 31.12.2022 se montent à KCHF 1268. Ainsi la part détenue par l'Hôpital du Jura représenterait, sur la base des fonds propres, une valeur de KCHF 340.

## 5. Immobilisations corporelles

Année 2023	Terrains constructions installations	Appareils médico- techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel infor- matique	Immobili- sations en cours	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	137′627′440	19'470'346	16′144′403	2'994'558	2′324′706	178′561′452
Entrées	322'629	1'636'153	359'817	250'995	6'536'893	9'106'487
Sorties	0	-1'093'813	-54'082	-315′596	-3'926'705	-5'390'197
Valeur d'acquisition au 31.12	137′950′069	20'012'685	16'450'139	2'929'957	4'934'894	182'277'743
Fonds amortissements au 01.01	-86′542′656	- 12'994'508	- 12′373′776	-2'149'021	0	-114′059′961
Amortissements	-3'494'558	-1'541'235	-1'014'490	-423′063	0	-6'473'345
Amortissements extraordinaires	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	1'093'813	54'082	315′596	0	1'463'491
Fonds amortissements au 31.12	-90′037′214	- 13′441′930	-13′334′183	-2'256'488	0	-119'069'815
Valeur comptable au 01.01	51'084'784	6′475′837	3′770′628	845′537	2′324′706	64′501′492
Valeur comptable au 31.12	47′912′855	6′570′755	3′115′955	673′469	4′934′894	63'207'928

Année 2022	Terrains constructions installations	Appareils médico- techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel infor- matique	Immobili- sations en cours	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	137'829'538	18'644'370	15'642'872	2′712′343	2'334'967	177′164′089
Entrées	737′139	953'878	893'003	452'650	2'733'892	5'770'562
Sorties	-939'237	-127′902	-391′471	-170′436	-2'744'152	-4'373'198
Valeur d'acquisition au 31.12	137'627'440	19'470'346	16′144′403	2'994'558	2′324′706	178′561′452
Fonds amortissements au 01.01	-83′782′728	-11′571′351	-11′755′959	-1′879′957		- 108'989'996
Amortissements	-3'601'345	-1'551'059	-1'009'288	-439′500		-6'601'192
Amortissements extraordinaires	-97'819	0	0	0		-97'819
Sorties	939'237	127′902	391'471	170′436		1'629'046
Fonds amortissements au 31.12	-86′542′656	- 12′994′508	-12′373′776	-2'149'021		- 114′059′961
Valeur comptable au 01.01	54'046'810	7′073′019	3'886'912	832′386	2'334'967	68′174′094
Valeur comptable au 31.12	51'084'784	6'475'837	3′770′628	845′537	2′324′706	64′501′492

## 6. Immobilisations incorporelles

Année 2023	Logiciels	ERP/SIC	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	6′201′037	301′374	207′494	6′709′904
Entrées	318′713	0	389′776	708'489
Sorties	-254′734	0	-240'656	-495′390
Valeur d'acquisition au 31.12	6′265′015	301′374	356′614	6′923′003
Fonds amortissements au 01.01	-5′133′441	-28′254		-5′161′695
Amortissements	-549′139	-37'672		-586′811
Sorties	254′734	0		254'734
Fonds amortissements au 31.12	-5'427'846	-65′926		-5'493'771
Valeur comptable au 01.01	1′067′596	273′120	207′494	1′548′210
Valeur comptable au 31.12	837′170	235′448	356′614	1′429′232

Année 2022	Logiciels	ERP/SIC	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition au 01.01	5'805'883	0	668′423	6'474'305
Entrées	455′355	301′374	599'021	1′355′750
Sorties	-60′200	0	-1'059'950	-1'120'150
Valeur d'acquisition au 31.12	6'201'037	301′374	207′494	6′709′904
Fonds amortissements au 01.01	-4′525′601	0		-4′525′601
Amortissements	-668'040	-28′254		-696'294
Sorties	60′200	0		60'200
Fonds amortissements au 31.12	-5′133′441	-28′254		-5′161′695
Valeur comptable au 01.01	1′280′282	0	668'423	1′948′704
Valeur comptable au 31.12	1′067′596	273′120	207′494	1′548′210

#### 7. Dettes financières

Le taux d'intérêts moyen des dettes financières à court et long terme est de 1.85 %, pour une durée moyenne pondérée de 3.2 ans.

	2023	2022
Dettes de leasing à court terme < 1 an	25'025	0
Dettes financières à court terme, échéance < 1 an	22'250'000	16'250'000
Dettes financières à court terme, échéance <1 an	22′275′025	16′250′000
Dettes de leasing à long terme < 5 ans	93′501	0
Dettes financières à long terme, échéance < 5 ans	23'500'000	22'750'000
Dettes financières à long terme, échéance > 5 ans	15'000'000	21'000'000
Dettes financières à long terme	38′593′501	43′750′000

#### 8. Autres dettes à court terme

	2023	2022
Caisses de pensions	2'356'368	456'011
Assurances LAA et APG maladie	4'058'672	853'308
Autres dettes	3'278'542	2'819'666
Autres dettes à court terme	9'693'582	4′128′985

#### 9. Provision à court terme

Année 2023	Provisions pour litiges en cours	Provision pour risque RC	Total
Etat au 01.01	959′151	190'000	1′149′151
Attribution	57′200	0	57'200
Utilisation	-129'891	0	-129'891
Dissolution	-299'350	-10'000	-309'350
Etat au 31.12	587′110	180'000	767′110

Année 2022	Provisions pour litiges en cours	Provision pour risque RC	Total
Etat au 01.01	1′097′820	190'000	1′287′820
Attribution	62'840	10'000	72'840
Utilisation	-199'642	-10′000	-209'642
Dissolution	-1′867		-1'867
Etat au 31.12	959′151	190'000	1′149′151

Deux litiges avec des tiers ont pu trouver une issue en 2023, ce qui a engendré des utilisations et des dissolutions. Un litige avec un assureur, concernant des prestations ambulatoires partiellement contestées, déjà connu et provisionné au 1er janvier, est encore en cours au 31 décembre ; le montant est ajusté au risque.

La procédure concernant la facturation de produits LiMA est par ailleurs toujours dans l'attente du jugement du tribunal cantonal de Zug. La provision préexistante est donc maintenue.

#### 10. Comptes de régularisation passifs

	2023	2022
Charges à payer	1′735′947	1′285′522
Vacances et heures supplémentaires	1′740′363	1′726′715
Total	3'476'310	3'012'237

#### 11. Fonds affectés

	Fonds Bachmann	Autres fonds	Total	
Etat au 01.01.2022	1′138′333	426′079	1′564′412	
Attributions	-	81'866	81′866	
Utilisations	-	-51′740	-51′740	
Etat au 31.12.2022	1′138′333	456′205	1′594′538	
Etat au 01.01.2023	1′138′333	456′205	1′594′538	
Attributions		98'814	98'814	
Utilisations		-52′750	-52′750	
Etat au 31.12.2023	1′138′333	502′269	1′640′601	

#### **Fonds Bachmann**

En 2004, l'Hôpital du Jura a été institué héritier universel des biens de feu Mme Marguerite Bachmann, avec la charge de respecter ses volontés au sujet de l'utilisation des biens, à savoir: « Utiliser les biens hérités qu'à l'effet de créer un fonds destiné à l'animation et aux activités déployées pour les personnes âgées de l'EMS du site de Saignelégier ».

#### **Autres fonds**

Les autres fonds affectés concernent en totalité des activités de formation du corps médical et de services spécialisés financées par des fournisseurs. L'utilisation de ces fonds est définie par une directive interne.

#### 12. Produit net des livraisons et des prestations

Activité	2023	2022
Stationnaire aigu, rééducation, psychiatrie et lits d'attente	106'768'393	101'884'211
EMS et UVP	23′596′406	23'334'168
Ambulatoire (y c. honoraires)	56'799'398	54'761'519
./. Pertes et ristourne sur créances résultant des prestations	-1'003'234	-794′109
Total	186′160′963	179′185′788

Le chiffre d'affaires du domaine stationnaire aigu augmente de près de CHF 5 mios par rapport à l'année précédente, cette augmentation comprend un correctif de CHF 2.8 mios sur des cas 2020 à 2022 recodés, suite au mandat que l'H-JU a donné à une entreprise spécialisée. L'augmentation nette 2023 se monte donc à CHF 2.2 mios et le nombre de points DRG produits progresse de 3.1%. Cette croissance est principalement générée par la médecine interne, les soins palliatifs et la gériatrie aigüe.

L'évolution du secteur ambulatoire s'élève à 3.4% comparativement à 2022. Les progressions les plus importantes sont observées en radiologie, aux urgences, en urologie, en diabétologie ainsi qu'en oncologie.

#### 13. Autres prestations aux patient-e-s

	2023	2022
Transports primaires en ambulance	3'948'246	4'089'258
Autres prestations	645′105	630'888
Total	4′593′531	4′720′146

Les autres prestations comprennent notamment la facturation de transports secondaires, ainsi que les recettes du service mobile d'urgences et de réanimation (SMUR).

#### 14. Autres produits d'exploitation

	2023	2022
Prestations de repas au personnel et aux tiers	2'721'046	2'402'128
Autres produits	2'671'609	2'399'375
Total	5′392′655	4′801′503

Les autres produits enregistrent des recettes diverses de mise à disposition de personnel (principale augmentation entre les deux exercices), de prestations fournies à des tiers, ainsi que les recettes des parkings.

#### 15. Mandats et subventions

	2023	2022
Prestations d'intérêt général	4′376′000	4'140'000
Mandats activités hors LAMal		
(sauvetage, formation universitaire et autres mandats)	5'367'000	5'553'000
Formation EMS / UVP	149'500	135′500
Financement cantonal Caisse de pensions	613'000	613'000
Autres subventions (Confédération/Communes)	77'930	99'198
Total	10′583′430	10′540′698

L'Etat ayant soldé le financement du Centre de rééducation par un versement unique comptabilisé en 2021, le montant auparavant perçu pour les intérêts et amortissements n'est plus dû (cf. note relative au tableau de variation des fonds propres).

## 16. Charges de personnel

io. Charges as personner	0000	0000
	2023	2022
Corps médical	24'717'602	23'301'988
Personnel soignant	49'608'404	48'904'618
Personnel autres disciplines médicales et soignantes	15'956'539	15'518'254
Personnel administratif	14'355'082	12'794'809
Personnel économat, hôtellerie	11'078'528	11'494'036
Personnel technique et maintenance	3'022'232	2'763'780
Sous-total	118′738′387	114′777′486
AVS / AI / AC / ALFA	10'794'746	10'519'105
Caisses de pensions	11'087'346	10'793'847
LAA / APG / Autres charges sociales	2'752'277	2'735'577
Honoraires des médecins	5'065'299	5'024'346
Autres charges du personnel	1′538′422	1'210'054
Total	149′976′477	145′060′414

L'augmentation des charges de personnel est conforme au budget et à l'augmentation du volume d'activité.

#### 17. Charges de matières et consommables

	2023	2022
Médicaments et sang	12'915'333	12'038'274
Matériel d'ostéosynthèse	3'253'009	3'022'450
Matériel de laboratoire et réactifs	2'525'231	2'833'776
Autre matériel médical	5'867'186	6'013'742
Prestations externes	2'405'670	2'010'855
Total	26′966′429	25′919′098

## 18. Autres charges d'exploitation

10. Autres charges a exploitation		
	2023	2022
Produits alimentaires	3'777'258	3'406'513
Autres charges ménagères	1'458'470	1′373′267
Entretien des immeubles et équipements	3'880'713	3'314'933
Charges d'investissements < CHF 10'000, loyers	1'011'816	942'453
Eau et énergie	2'284'538	2'252'543
Frais de bureau et d'administration	6'330'058	5'297'796
Autres charges liées aux patients	499'648	456'275
Autres charges non liées aux patients	2'119'342	2'023'174
Total	21′361′843	19'066'954

L'ensemble du coût des produits alimentaire a augmenté en 2023.

Les frais de bureau et d'administration comprennent les honoraires de l'entreprise spécialisée pour le recodage (CHF 0.7 m) ainsi que divers autres mandats du CD.

#### 19. Amortissements

	2023	2022
Amortissements sur immobilisations corporelles d'exploitation	6'331'243	6′553′542
Amortissements sur immobilisations corporelles hors exploitation	142′102	145′470
Amortissements sur immobilisations corporelles	6'473'345	6'699'012
Amortissements sur immobilisations incorporelles	586'811	696'294
Amortissements totaux	7′060′156	7′395′306
dont amortissements sur immobilisations financées par les subventions de la RCJU	1′624′926	1′827′017

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été inscrites à l'actif du bilan sur la base des valeurs d'acquisitions et de manière séparée entre celles financées directement par l'hôpital et celles financées par la subvention d'investissements versée par la république et Canton de Jura jusqu'à fin 2011. Les charges d'amortissements afférentes à ces investissements sont neutralisées par la dissolution du fonds pour amortissements futurs.

L'ensemble des actifs immobilisés appartient à l'hôpital et la part des amortissements sur les immobilisations financées par le canton est indiquée à titre d'information.

#### 20. Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de locations, la variation de valeur des participations mises en équivalence, ainsi que les charges d'intérêts sur emprunts et autres charges financières.

#### 21. Résultat exceptionnel et hors exploitation

	2023	2022
	2023	2022
Produits des cafétérias	2'675'551	2'149'401
Charges des cafétérias	-2'711'181	-2'320'743
Résultat des cafétérias	-35′630	- 171′342
Produite des hâtiments du personnel	812'672	712′051
Produits des bâtiments du personnel		
Charges des bâtiments du personnel	-652'852	-678′022
Résultat des bâtiments du personnel	159'820	34'029
Produits et subventions des Centres de Jour	787′582	724'604
Charges des Centres de Jour	-769'466	-742′720
Résultat des Centres de Jour	18′116	- 18′116
Produits exceptionnels	281'472	172'220
Charges exceptionnelles	-19′783	-346′220
Résultat exceptionnel	261′689	- 174′001
By the second of the second	400'007	000//00
Résultat exceptionnel et hors exploitation	403′995	-329'429

Les cafétérias et les bâtiments du personnel sont considérés hors exploitation hospitalière. L'utilisation de locaux administratifs, ainsi que de chambres de garde dans ces derniers est enregistrée dans les charges de loyer du compte d'exploitation. Le résultat des cafétérias tient compte d'une augmentation générale du prix des denrées et d'une prise en charge totale de la différence entre le prix employé et le prix public, par les charges de personnel, changement de pratique en 2023.

Les Centres de jour concernent deux mandats de gestion, « Les Marguerites » à Saignelégier et « Sur la Doux » à Delémont, confiés par le Service de la santé publique de la République et Canton du Jura. Ils font partie des activités hors exploitation et le déficit est garanti au travers de la répartition des coûts de l'action sociale au niveau des communes. Le résultat 2023 correspond au déficit 2022 régularisé par le canton, en 2023.

#### 22. Engagements hors bilan

La Pharmacie Interjurassienne SA a contracté un crédit de limite-cadre avec la Banque Cantonale Bernoise SA pour un montant de CHF 2'500'000.—. Ce prêt est soumis aux sûretés d'un cautionnement solidaire de CHF 500'000.— (montant maximal) de l'Hôpital du Jura.

#### 23. Caisses de pensions

#### Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance

en millions de CHF	Sur- ou sous- couverture	écono	art mique JU	Variation	Cotisations employeur 2023	Charges de prévoyance
	au 31.12.22*	2022	2021			2023
Caisse de pensions de la RCJU avec sous-couvertur	re -649.5	-	-	-	10.6	9.8
Fondation de prévoyance ASMAC avec sur-couvertu	ure 0.0	-	-	-	0.3	0.3
Caisse de prévoyance AMDHS avec sur-couverture	0.0	-	-	-	0.4	0.4
Total	524.1	-	-	-	11.3	10.5

Les comptes 2023 ne sont pas encore disponibles à la date d'établissement du présent rapport.

A fin 2022, le personnel de l'H-JU représente 24 % des affiliés à la Caisse de Pensions de la RCJU, 3.5 % de ceux de la Caisse de prévoyance AMDHS et moins de 1 % de la Fondation de prévoyance ASMAC.

La différence entre les cotisations et la charge de prévoyance résulte de la cotisation finançant le chemin de croissance de la Caisse.

<sup>\*</sup>Les réserves de fluctuation de valeur ne sont pas considérées dans le calcul d'une éventuelle surcouverture.

Degrés de couverture (art. 44 OPP2)	2022	2021
Caisse de pensions de la République et Canton du Jura	72.1 %	79.3 %
Fondation de prévoyance ASMAC	104.0 %	116.8 %
Caisse de prévoyance AMDHS	100.6 %	101.6 %

La loi sur la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura a été adoptée par le Parlement en 2013. Plusieurs mesures d'assainissements sont prévues, notamment une recapitalisation à hauteur de CHF 74 millions (dont CHF 13.9 millions à charge de l'H-JU, enregistrée sur l'exercice 2013), ainsi que le changement de primauté de prestations à celle de cotisations.

Le Parlement a adopté en 2018 un nouveau plan de mesures, entré en vigueur le 1er janvier 2019, comprenant notamment :

- 1. L'augmentation de la cotisation finançant le chemin de croissance à 2 % (1 % jusqu'en 2018), qui n'est pas versée sur les comptes-épargnes.
- 2. Le versement unique des employeurs d'une contribution affectée au financement de la baisse du taux technique, comptabilisé en 2018 (CHF 4 millions à charge de l'H-JU).
- 3. L'augmentation du salaire cotisant de 85 % à 90 %, échelonnée sur 5 ans.

L'impact des mesures 1 et 3 est estimé à plus de CHF 1'000'000.- de charges de cotisations supplémentaires dans les 5 ans.

#### 24. Gestion des risques et système de contrôle interne

Initiée par le Conseil d'administration, une analyse globale des risques a été menée et est régulièrement réactualisée par la direction et le Conseil d'administration. Les principaux risques font l'objet d'un suivi trimestriel et sont réactualisés en fonction des évènements majeurs identifiés par la direction. Les mesures pour diminuer les risques identifiés sont mises en œuvre régulièrement et adaptées en fonction de l'évolution. Cette gestion des risques est intégrée au management du Conseil d'administration et de la direction, et devient dès lors un axe supplémentaire de l'amélioration continue.

Un système de contrôle interne est en place. Une documentation et un descriptif des principaux contrôles sont intégrés au système qualité.

# 25. Transactions avec des parties liées et indemnités du Conseil d'administration

Bilan	<b>2023</b> CHF	<b>2022</b> CHF
Créances résultant des livraisons et des prestations	8'059'599	4'652'673
Comptes de régularisation actifs		
Immobilisations financières à long terme	2'341'983	2'213'700
Dettes résultant des livraisons et des prestations	-971′755	-1'154'588
Comptes de régularisation passifs	0	-328'407
Compte de profits et pertes		
Charges de matières et consommables	-13'563'948	-12′702′538
Autres charges d'exploitation	-76′747	-126′502
Produit net des livraisons et des prestations	54'033'217	51'276'672
Autres produits d'exploitation	71′200	80'829
Subventions et mandats	10'505'500	10'441'500

Les transactions et soldes avec les parties liées concernent les prestations facturées, ainsi que les engagements figurant au bilan envers les instances qui ont un pouvoir d'influence sur les décisions de l'organisation, ainsi que les engagements envers des sociétés dans lesquelles une participation au capital est détenue.

Les personnes et les organisations ou sociétés liées avec l'Hôpital du Jura sont:

- le Gouvernement de la République et Canton du Jura,
- le Département de l'économie et de la santé (DES),
- le Conseil d'administration de l'H-JU,
- le Service de la santé publique (SSA) de la République et Canton du Jura,
- Pharmacie Interjurassienne SA, à Moutier,
- Adapart SA, à Saignelégier,
- la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura,
- la Caisse de prévoyance AMDHS à Berne,
- la Fondation de prévoyance ASMAC à Berne.

Les indemnités et frais versés aux membres du Conseil d'administration se montent à CHF 195'947.30 en 2023 et CHF 162'454.40 pour 2022.

#### 26. Approbation des comptes du conseil d'administration

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes lors de sa séance du 29 avril 2024.

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



#### KPMG SA

Rue du Seyon 1 Case postale 2572 CH-2001 Neuchâtel

+41 58 249 61 30 kpmg.ch

# Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit des comptes consolidés au Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura, Porrentruy

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Jura (l'institution), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé et le tableau de variation des fonds propres consolidé pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'institution au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes aux lois cantonales en vigueur.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'institution, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

© 2024 KPMG SA, société anonyme suisse, est une filiale de KPMG Holding SA, elle-même membre de l'organisation mondiale KPMG d'entreprises indépendantes rattachées à KPMG International Limited, une société à responsabilité limitée de droit anglais. Tous droits réservés.







#### Hôpital du Jura, Porrentruy

Rapport de l'auditeur indépendant au Conseil d'administration sur l'audit des comptes consolidés

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux aux lois cantonales en vigueur. Il est en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'institution à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'institution à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquider l'institution ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'institution.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.



#### Hôpital du Jura, Porrentruy

Rapport de l'auditeur indépendant au Conseil d'administration sur l'audit des comptes consolidés

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'institution à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la l'institution à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA

Yann Michel

Expert-réviseur agréé

1 Jahrni

Vanessa Fahrni

Expert-réviseur agréée

Neuchâtel, le 29 avril 2024

#### Annexe:

- Comptes consolidés constitués du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du tableau des flux de trésorerie consolidé, du tableau de variation des fonds propres consolidé et de l'annexe consolidé



## **ORGANES**

#### Conseil d'administration

**PRÉSIDENT** 

Jacques Gygax, Courtételle

**MEMBRES** 

Olivier Boillat (vice-président), Le Noirmont

Irène Donzé, Les Breuleux

Anne-Françoise Loup, Neuchâtel

Nicole Mamie, Porrentruy

Dr Michel Périat, Fahy

Pr Albert Urwyler, Rheinfelden

#### Comité de direction

Thierry Charmillot, Directeur général jusqu'au 31 mai 2024

Gautier Vallat, Directeur des Finances et Directeur général a.i.

Fabien Chételat, Directeur des systèmes d'information et projets

Catherine Citherlet, Directrice des Soins

Privat-docent Dr Hervé Duplain, Médecin chef du Pôle de Médecine

Sandrine Ehmann, Directrice des Ressources Humaines

Dr Serdar Koçer, Médecin chef du Pôle de Rééducation

Dr Yannick Mercier, Directeur Médical

Dr Olivier Noghero, Médecin chef du Pôle de Médecine a.i.

Dr Claudio Ruzza, Chef du Pôle des disciplines opératoires a.i.

Dre Cindi Smith, Médecin cheffe du Pôle de gériatrie

**Bénédicte Tisserand,** Responsable du Pôle Long-Séjour et Directrice adj. des soins



# Nous avec vous!

Fbg des Capucins 30 2800 Delémont information@h-ju.ch

www.h-ju.ch